



LE MURIN D'ALCATHOÉ

Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001

À peine plus gros qu'une pipistrelle, ce petit murin est un tout nouvel inscrit sur la liste des Chiroptères présents dans le bassin genevois. Cependant, ce n'est ni un expatrié, ni une espèce introduite accidentellement ou volontairement. Il s'agit tout simplement d'une espèce décrite pour la première fois en 2001, à partir d'individus découverts en Grèce et en Hongrie. Bien que son identification soit très difficile tant il ressemble au Murin à moustaches, sa présence a désormais pu être confirmée dans le bassin genevois.

ÉCOLOGIE

Tant au niveau local qu'europpéen, nous ne connaissons pas encore tous les détails sur les préférences écologiques du Murin d'Alcathoé. Cette espèce nouvellement décrite a été jusqu'ici surtout capturée ou observée dans des milieux forestiers associés à des zones humides, comme des ripisylves ou des forêts alluviales (Arthur & Lemaire, 2009). À première vue, elle serait plus forestière que le Murin à moustaches et moins ubiquiste, la plupart des observations ayant été faites dans des boisements naturels peu touchés par la sylviculture (Dietz *et al.*, 2007). Dans le bassin genevois, le Murin d'Alcathoé est une espèce *a priori* très rare qui, hormis une capture sur un site d'essaimage du Haut-Jura, n'a été découverte qu'au bord de certaines rivières situées en secteurs forestiers très peu exploités.

Contrairement au Murin à moustaches, le Murin d'Alcathoé ne paraît pas du tout attiré par le milieu bâti durant la période estivale. Ses rares colonies de reproduction et gîtes d'été localisés en Europe sont d'ailleurs presque tous situés dans des arbres, soit dans de petites cavités, soit sous des écorces décollées, ce qui tendrait à prouver son attachement pour les milieux forestiers. C'est du moins ce qu'ont pu en conclure des chercheurs en République tchèque après avoir découvert 27 colonies, toutes installées dans des chênes, des bouleaux ou des tilleuls d'assez grande taille (Lučan *et al.*, 2009). Quant aux gîtes d'hiver, il semblerait qu'ils se situent rarement dans des milieux hypogés, et ceci malgré la fréquentation régulière de gouffres et d'autres cavités par des individus durant la période d'essaimage. Pour certains chiroptérologues, le comportement hivernal du Murin d'Alcathoé serait alors proche de celui des noctules (Arthur & Lemaire, 2009). Faut-il encore préciser qu'il est presque impossible d'identifier à distance avec certitude des individus en hiberna-

tion et qu'en conséquence les réelles préférences de l'espèce en matière de gîte hivernal demeurent un mystère.

Les données relatives au régime alimentaire et aux méthodes de chasse du Murin d'Alcathoé sont encore parcellaires. *A priori*, il capturerait l'essentiel de ses victimes au vol, de manière très habile et en explorant toutes les strates de la végétation forestière, de 3 m de hauteur jusqu'au houppier des grands arbres. Quant à sa diète, celle-ci serait composée de très petites proies, principalement de Nématocères, de Trichoptères, de petits Lépidoptères nocturnes et de Neuroptères (Lučan *et al.*, 2009), qui sont autant de proies potentielles pour d'autres espèces chassant dans son secteur, mais dont il échappe à la concurrence en effectuant des sorties plus précoces, comme le supposent du moins certains auteurs (Arthur & Lemaire, 2009).

La phénologie et la biologie du Murin d'Alcathoé ont été encore peu étudiées, et nous ne pouvons guère y apporter de contribution. À quelques détails près, la phase d'élevage des jeunes s'apparenterait beaucoup à celle des autres murins « à museau sombre ».

Selon toute vraisemblance, le Murin d'Alcathoé est une espèce sédentaire qui, en dehors de ses excursions de chasse, n'effectue que de courts déplacements entre ses gîtes et ses lieux d'essaimage. ■



Le tragus plus court que l'échancrure de l'oreille et la face rosâtre sont des caractéristiques du Murin d'Alcathoé.

RÉPARTITION

La première donnée attestée de présence du Murin d'Alcathoé dans le bassin genevois remonte à 2003, date à laquelle un individu a été repéré par détection acoustique au plateau de Frontenex (Genève). Les premières captures pour le canton de Genève remontent quant à elles à mai et août 2009, où trois individus ont été capturés dans les vallons de l'Allondon et de la Roulavaz, non loin de la frontière française. Puis, en 2012 et 2013, deux nouvelles captures ont été réalisées dans le même secteur. Suite à ces découvertes, une étude télémétrique, menée en juillet 2014, a prouvé pour la première fois la reproduction de l'espèce en Suisse (cf. encadré page 100). D'autre part, sa présence dans le bassin genevois a encore été confirmée en août 2008 dans la réserve de la Haute Chaîne du Jura (gouffre Bouchet, Farges, Ain), en 2009 par détection acoustique dans le vallon de la Laire (Chancy, Genève), ainsi qu'en 2015 dans le marais de Prodon (Grilly, Ain). Ces données montrent ainsi que cette espèce est très localisée et rare dans le bassin genevois. Il en va de même pour toute la Suisse où elle doit être considérée comme rarissime, n'ayant été que très peu de fois capturée. ■



Premier Murin d'Alcathoé équipé d'un émetteur dans le canton de Genève en 2014 (cf. encadré page 100).

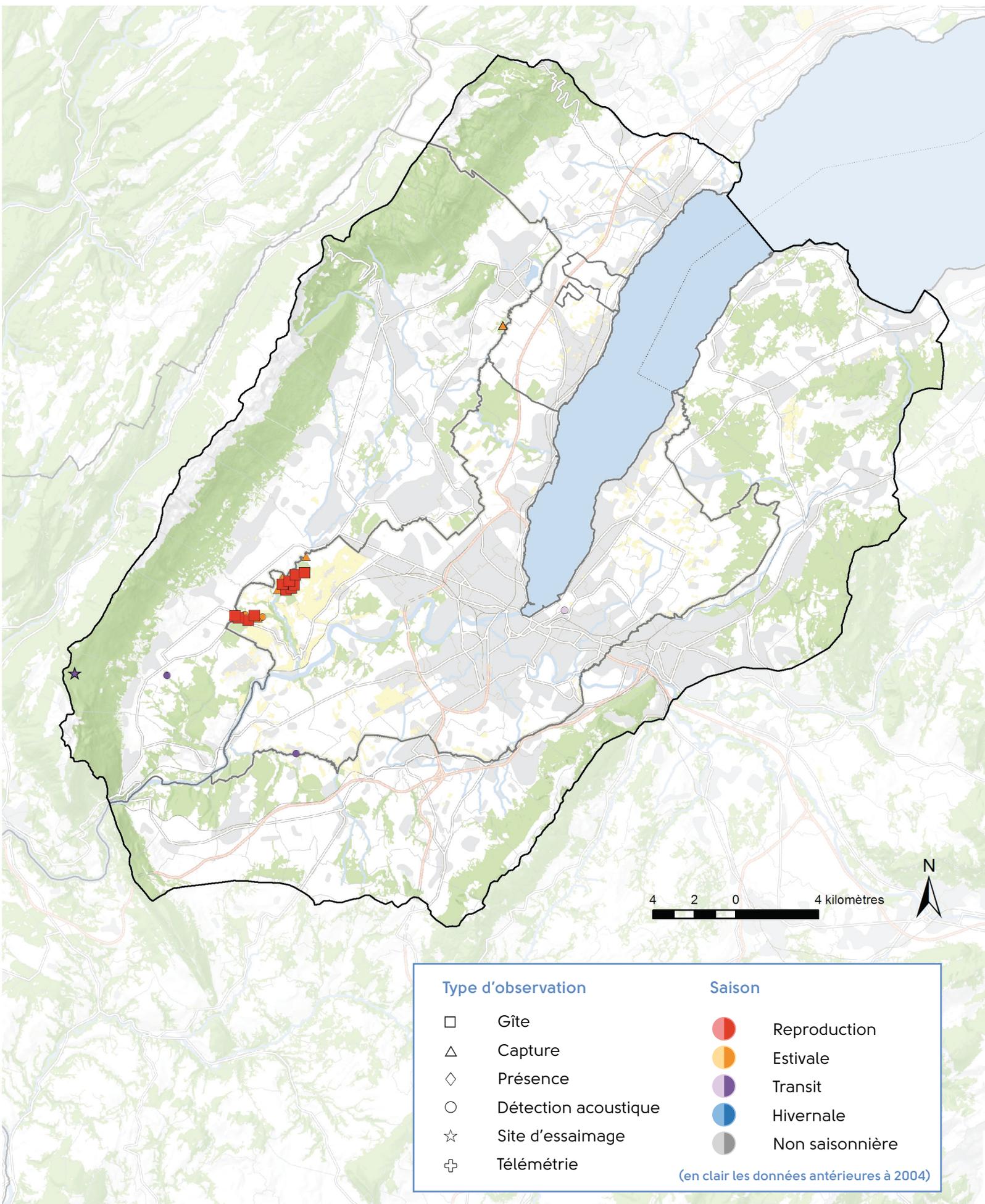


Arbre comportant un gîte de Murin d'Alcathoé découvert lors du suivi télémétrique de 2014 (cf. encadré page 100).

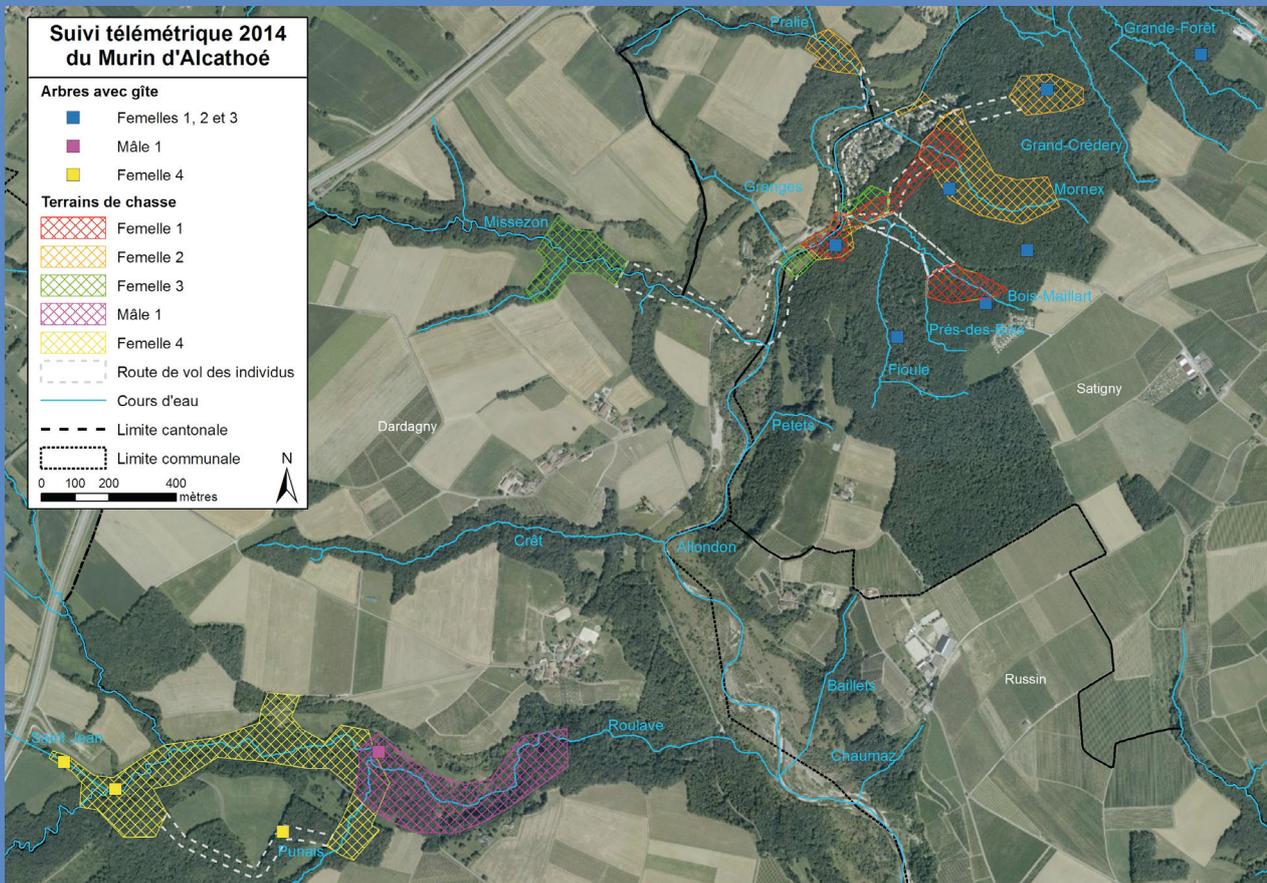


Les milieux forestiers vallonnés, comme ici dans les Grand Bois de Satigny (Genève) sont des habitats de chasse typiques du Murin d'Alcathoé.

LE MURIN D'ALCATHOÉ



LE MURIN D'ALCATHOÉ



PREMIÈRES COLONIES DE REPRODUCTION DE SUISSE !

En juillet 2014, quatre femelles et un mâle de Murin d'Alcathoé ont été capturés et équipés d'un émetteur dans le canton de Genève aux abords de l'Allondon et de la Roulavaz (Satigny et Dardagny). Il s'en est suivi la découverte des deux premières colonies du bassin genevois, l'une située sur territoire suisse, près des Grands Bois de Satigny, et l'autre située dans l'Ain, à quelques mètres de la frontière, à proximité de la Roulavaz.

Suite à ces captures, trois femelles de la colonie ont pu être suivies. Elles ont occupé au total sept chênes différents, tous situés entre les ripisylves de l'Allondon et les Grands Bois de Satigny. Se scindant à plusieurs reprises, cette colonie a compté à son maximum 41 individus dans un même gîte. Les animaux suivis ont exploité de façon intense les vallons boisés de Satigny, les boisements rivulaires de l'Allondon, le vallon de Missezon et celui de la Tourne. Objet d'un autre suivi, la seconde colonie, composée quant à elle d'une dizaine d'individus, a changé également plusieurs fois de gîtes, tantôt situés en France, tantôt en Suisse, mais toujours à proximité du vallon de la Roulavaz. Une femelle a d'ailleurs exploité intensivement ce dernier site sur quelques centaines de mètres en amont et en aval du pont qui enjambe le cours d'eau. Elle a chassé aussi dans le Grand Bois de la Roulavaz, situé à l'ouest de Dardagny et à quelques

encablures de la frontière, ainsi que dans le petit cordon boisé du ruisseau Sous Saint-Jean situé juste en aval de la station d'épuration du village de Saint-Jean-de-Gonville (Ain).

Nos observations ont montré que cette métapopulation, composée au moins d'une soixantaine de représentants, utilise intensivement comme gîte les écorces décollées de chênes en changeant de site quasiment tous les jours, voire deux fois dans une période de 24 heures ! En outre, nos suivis nous ont appris que les individus en chasse se montrent très dépendants des corridors végétalisés et des cours d'eau, ne sortant jamais du couvert végétal et chassant exclusivement à moins d'un kilomètre de leur gîte. Par ailleurs, nous pouvons souligner que les lieux de captures des individus suivis en 2014 sont identiques à ceux de 2009, date des premiers contacts avec l'espèce. Ainsi, si l'on en juge par nos observations et les nombreux inventaires réalisés sur tout le territoire genevois entre 2009 et 2014, le Murin d'Alcathoé se montre très localisé dans le canton de Genève et très fidèle à ses territoires de chasse. En conséquence, ces données constituent des informations précieuses pour orienter la gestion forestière de ces zones, à savoir favoriser la conservation d'une importante densité d'arbres à écorces décollées et maintenir des cordons boisés assurant une connexion entre les différents grands massifs forestiers du secteur.

LE MURIN D'ALCATHOÉ

STATUT DES POPULATIONS

Ce n'est qu'en 2014 que la reproduction du Murin d'Alcathoé a pu être prouvée sur le canton de Genève et en Suisse. D'abord par la capture d'une femelle gestante le 23 mai aux Granges, dans le vallon de l'Allondon (Dardagny, Genève), puis par le suivi télémétrique de cinq individus du 14 au 20 juillet. Durant cette étude, plus de 60 individus ont été comptabilisés et 11 gîtes trouvés, tous dans des chênes. Les gîtes visibles se trouvaient derrière des écorces décollées, parfois à plus de 15 m de hauteur. Malgré ces résultats encourageants, il est encore trop tôt pour se prononcer sur le statut réel du Murin d'Alcathoé dans notre zone d'étude. Il y apparaît dans un premier temps comme une espèce beaucoup plus rare que le Murin à moustaches et *a priori* inféodée aux boisements de feuillus et aux zones alluviales avec une ripisylve préservée. Quoi qu'il en soit, il s'avère important de poursuivre nos recherches afin de connaître avec un peu plus de précision la distribution de ce murin encore peu étudié. Par conséquent, le Murin d'Alcathoé doit être considéré à ce jour comme une espèce prioritaire. ■

STATUT GE	STATUT BASSIN GE	PRIORITÉ
CR	CR	1

CONSERVATION

Les premiers travaux relatifs à l'écologie du Murin d'Alcathoé à Genève nous montrent qu'il s'agit d'une espèce très liée à des milieux forestiers associés à des cours d'eau naturels et recherchant pour gîte presque uniquement, au moins en été, des écorces décollées de chênes de taille variable. Une gestion forestière purement productiviste ou tout simplement l'abattage systématique de vieux fûts et d'arbres morts ne peuvent en conséquence qu'entraîner la disparition de ce type de gîte utilisé également par de nombreuses autres espèces de Chiroptères, ainsi que par des oiseaux. De plus, chassant exclusivement dans des milieux forestiers fermés et dans la canopée, l'espèce est très dépendante des connexions entre les massifs forestiers. Ajoutons à cela qu'en période de reproduction elle ne s'éloigne que rarement à plus d'un kilomètre de son gîte, ce qui fait d'elle une espèce très sensible au moindre changement de son habitat. Enfin, nous relèverons que des sites protégés comme les vallons de l'Allondon, de la Roulavaz et de la Laire (Chancy, Genève) constituent des zones particulièrement attractives pour l'espèce. ■

